

BARÈME DES HONORAIRES

Orpi Varlet Pollestres

8, Avenue du Roussillon 66450
Pollestres - France

Tél. 04 68 50 10 49

varlet.pollestres@orpi.com

Du lundi au vendredi
9:30-12:00, 14:00-18:00

www.orpi.com/varlet.pollestres



Transaction

Honoraires TTC à la charge du vendeur

jusqu'à 55 000 €	forfait 5.000€
de 55 001 à 105 000€	8 % du prix de vente
de 105 001 à 150 000€	7 % du prix de vente
de 150 001 à 250 000€	6 % du prix de vente
à partir de 250 001€	5 % du prix de vente

Gestion locative

Formule :

Sérénité 7% TTC du loyer mensuel charges comprises

Garantie des Loyers Impayés 3% TTC

Assurance Propriétaire Non Occupant à partir de 75€ TTC

Location

Honoraires de location zone non tendue :

à la charge du preneur	8 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	8 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

à la charge du preneur	3 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	3 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Honoraires TTC de location sans recherche de locataire :

à la charge du preneur	4 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement
à la charge du bailleur	4 € TTC par mètre carré de surface habitable du logement

Frais de dossier à la charge du bailleur 150€ TTC

Estimation : prix facturé sur devis

Honoraires correspondants à la commercialisation et au suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Dans le cas d'une délégation de mandat, le barème applicable est celui de l'agence ayant reçu le mandat initial - TVA applicable de 20% - Les honoraires sont appliqués TTC

Il est convenu qu'aucun honoraire, frais, provision ou commission n'est exigible avant la conclusion du contrat liant les parties.